

Case à cocher si
statut E2

☐

École :

Nom :

Matricule

Titulaire

☐

Spécialiste

☐

Orthopédagogue

☐

Groupe-repère

Personne remplacée

Annexe 73

2^e tâche

Jour de congé

Amplitude
De : 7h45
À : 16h00
Dîner : 75 min.
De : 11h34 à 12h49

À utiliser
avec approba-
tion du CSS,
lorsque la
tâche dépasse
la moyenne
des CL de
1230 min

Heure	Fonction	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5
8h00	A/D	6				
	S					
8h06	C/L	60				
9h06	A/D	3				
	S					
9h09	C/L					
10h09	A/D					
	S					
10h13	S					
Récré						
10h28	S					
	A/D					
10h32	C/L					
11h32	A/D					
	S					
11h34						
Dîner						
12h49	A/D		4			
	S					
12h53	C/L		60			
13h53	A/D		4			
	S					
13h57	S					
Récré						
14h09	A/D					
	S					
14h13	C/L					
15h13	A/D					
	S					

Déterminer le %
de la 2^e tâche :

$\text{min. CL} / 1230 = \text{?} \%$

ex: $120 / 1230 = 9.8 \%$

↓
pour 2 périodes.

Dans cet exemple,
les 3 blocs seront
à 9.8%.

Tâche éducative (TE)	Minutes/cycle Inscrites à la grille		Temps en heures annuelles
	Oui	Non	
Cours et leçons	120		
Encadrement		6	
(60 min pour 100%) OBL.			
Surveillance			
Récupération			
Activités étudiantes			
Suppléance 15156			
Autres : à définir dans les commentaires		9	
TOTAL TÂCHE ÉDUCATIVE	1380		828

Si 100% 1380 828

9.8% de 1380 = 135 min

9.8%

135

81

% Payé	100 %
Total hrs annuelles	1280
% Payé si différent	
Raison	

Signature de l'enseignant(e)

Date

Signature de la direction

Date

Autres tâches professionnelles (ATP)	Minutes/cycle Inscrites à la grille		Temps en heures annuelles
	Oui	Non	
Journées pédagogiques			108
5h24 min. (5.4hrs) X 20 jours = 108 hrs pour 100%			
Travail déterminé par l'enseignant			
200 heures pour 100% de tâche :			
10 rencontres collectives			0
3 rencontres parents			0
ATP au lieu choisi et déterminé par l'enseignant (200 hrs en 26-27)			20
Total travail déterminé par l'enseignant		300	200
		100%	9.8%
Accueil et déplacement		17	
Suivi à l'encadrement (obligatoire)		*	
Travail individuel (obligatoire)		*	
Bloc résiduel (obligatoire)		*	
CPE (Président(e), Secrétaire, Membre			
Mentor-école (entre 30 et 55 minutes)			
Mentoré(e) (entre 30 et 55 minutes)			
Rencontres (à définir en commentaires)			
Autres (à définir en commentaires)		6.5	
Total autres activités professionnelles	23.5	240	144
		100 %	
TOTAL AUTRES TÂCHES PROFESSIONNELLES	100 %	540	452
si 100%		540	452 hrs

Commentaires :

% : Indiquer le % si Enseignant-mentor CSS annexe 58